

# VILLE DE **LA VERRIÈRE**

## **Bilan de la concertation réglementaire sur le projet de rénovation urbaine du Bois de l'Étang**



La concertation réglementaire pour la rénovation du Bois de l'Étang s'est déroulée du 18 octobre 2021 au 17 février 2022. Ceci fait suite au vote du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire en juin et juillet 2021 qui en ont défini les modalités. Au-delà de cette date, d'autres temps d'échanges seront organisés par la Mairie.

L'objectif de cette concertation est double : dans le cadre fixé par l'ANRU, elle permettra de recueillir les attentes des habitants afin d'y répondre au mieux et de leur permettre de suivre l'avancement du projet sur tous les sujets couverts par la rénovation (aménagement des voiries, végétation, commerces, parties communes, accès aux transports et au quartier...).

Ainsi, pendant ces 5 semaines, les habitants de La Verrière ont été invités à consulter le **dossier de présentation du projet de rénovation du quartier sur le site internet de la Ville, le site internet de Saint-Quentin-en-Yvelines, à la Mairie de La Verrière ou à la « Maison du Projet », situé au Centre socioculturel Jacques Miquel.**

Par ailleurs, **des urnes ont été installées dans le hall de l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la « Maison du Projet »** afin de recueillir les avis et remarques des habitants. Des suggestions peuvent également être envoyées sur la boîte mail dédiée : concertation.be@mairie-laverriere.fr

### **DES PERMANENCES À LA « MAISON DU PROJET »**

Durant le temps de la concertation réglementaire, **une permanence a également eu lieu tous les jeudis, de 16h à 18h30 à la « Maison du Projet ».**

*Pour rappel : la consultation réglementaire n'est pas le Conseil citoyen. Parallèlement à cette concertation réglementaire, la Mairie a souhaité mettre en place un « Conseil citoyen » dédié pour que les habitants de la Ville concernés et intéressés puissent échanger tout au long de la réalisation du projet.*

## **Documents**

[Dossier de concertation ANRU](#)

[Bilan de la concertation réglementaire octobre 2021 à février 2022](#)

[Lettre du maire préparons l'avenir du Bois de l'Etang](#)

[PV huissier conseil citoyen](#)

[Questionnaire Circulation Stationnement et Sécurité](#)

[Questionnaire Environnement et Cadre de vie](#)

[Questionnaire Services à la population Commerces et Vie locale](#)

[affiche SEQENS réunion visio](#)

[Charte intercommunale du relogement présentée aux habitants](#)

[Compte-rendu commission Urba et travaux du 16 décembre 2021](#)

[lettre ateliers concertation novembre 2021](#)

[Lettre aux habitants pour le Conseil citoyen](#)

[Nouveau Programme de Renouvellement Urbain Modification de la délibération n2021-069 en date du 9 juin 2021](#)

[Création du Conseil citoyen du quartier du Bois de l'Etang Modification de la délibération n2021-052 en date du 24 mars 2021](#)

Création du Conseil citoyen du quartier du Bois de l'Etang  
NPNRU - Objectifs et modalités de la concertation